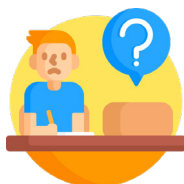




**QUAND ON PARLE
D'ÉQUITÉ DEPUIS
QUELQUES ANNÉES,
ON VOUS ATTEND POUR
UNE REPARTITION
FORFAITAIRE DES
PRIMES !**

Il ne vous aura pas échappé que depuis des années et notamment lors des dernières NAO que certaines Organisations Syndicales ainsi que la Direction demandent plus d'équité sur différents sujets.

Nous leurs demandons de passer des paroles aux actes et nous les attendons maintenant sur la répartition des primes de participation et d'intéressement qui auront un impact DIRECT sur le portemonnaie des salarié-e-s.



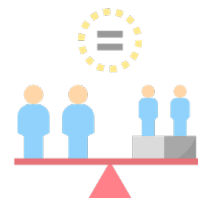
APPEL DIRECT AUX AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES : ÉQUITÉ DES PRIMES, OÙ EST VOTRE VOIX ?

Il est temps d'aborder la question des primes avec toute la transparence qu'elle mérite.

Alors que d'autres syndicats s'élèvent souvent pour réclamer l'équité dans divers domaines, il est remarquable de constater leur silence assourdissant sur la répartition forfaitaire des primes.

Les yeux de tous sont tournés vers eux, attendant une réponse cohérente et éthique à cette question pressante.

Si l'équité est leur cri de ralliement sur d'autres fronts, pourquoi cette exception flagrante ?



VERS UNE APPROCHE ÉQUITABLE : RECONNAITRE LA CONTRIBUTION DE TOUS DANS LA DISTRIBUTION DES PRIMES

La distribution des primes doit être abordée dans le cadre d'une logique équitable et juste. Si les salaires différencient la fonction, il ne doit pas en être de même pour la prime.

Chaque salarié, quel que soit son rôle dans l'entreprise, contribue à sa réussite. La prime ne devrait donc pas être perçue comme une récompense plus importante réservée à quelques-uns, mais plutôt comme une reconnaissance collective de l'effort de chacun pour atteindre les objectifs de l'entreprise.

C'est en ce sens que réside l'équité fondamentale à laquelle nous devons aspirer dans la répartition des primes.